

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

1 nouveau cas d'influenza aviaire en Montérégie Ouest

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a annoncé en fin de journée hier un nouveau cas d'influenza aviaire en Montérégie ouest, dans la même région que les sept autres cas annoncés depuis le 31 janvier. Ce nouvel élevage concerne une production commerciale non-contingentée.

Ce nouveau cas est situé dans la zone de contrôle primaire ZCP-173 qui est en vigueur. Une nouvelle ZCP devrait cependant être émise dans cette région pour IP30.

Voici le bilan à jour des zones de contrôle autour des cas d'influenza aviaire au Québec :

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle primaire (ZCP)
IP24	31 janvier 2023	Ormstown	Commercial	ACIA-ZCP-172
IP25	31 janvier 2023	Saint-Louis-de-Gonzague	Commercial	ACIA-ZCP-172
IP26	2 février 2023	St-Étienne-de-Beauharnois	Commercial	ACIA-ZCP-173
IP27	2 février 2023	Howick	Commercial	ACIA-ZCP-173
IP28	2 février 2023	Saint-Louis-de-Gonzague	Commercial	ACIA-ZCP-172
IP29	8 février 2023	Saint-Louis-de-Gonzague	Commercial	ACIA-ZCP-172
IP30	8 février 2023	Ormstown	Commercial	À venir
IP31	9 février 2023	St-Étienne-de-Beauharnois	Commercial	ACIA-ZCP-173

Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).